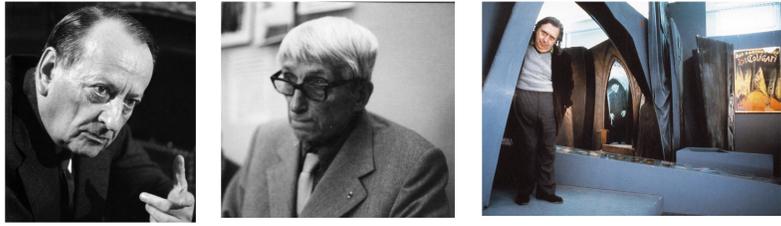


VALORISER LA SALLE DE CINÉMA ET SES PUBLICS : UNE « NOUVELLE MUSÉOLOGIE » POUR LE CINÉMA ?

Au carrefour de l'ethnologie, de la muséologie et du patrimoine cinématographique, cette recherche aborde le cinéma dans sa dimension culturelle au sens anthropologique du terme. Parce que le cinéma est un médium en perpétuelle évolution, sa patrimonialisation ne doit pas être considérée comme achevée. La production, la diffusion et la réception du cinéma relèvent d'un processus vivant qu'il est important d'accompagner au-delà des mutations technologiques et des phénomènes de mode. Il s'agit de maintenir un lien au passé pour permettre le renouvellement de ce phénomène culturel. Pour cela, il est nécessaire d'engager toutes celles et ceux qui se sentent concernés par la question qu'ils soient issus des milieux du patrimoine, de la recherche, du monde professionnel ou de simples spectateurs.



MALRAUX + RIVIÈRE = LANGLOIS ?

Alors que l'influence d'André Malraux sur Henri Langlois, le fondateur de la Cinémathèque française, est connue et documentée, on peine encore aujourd'hui à bien identifier l'apport que Georges-Henri Rivière, considéré comme l'un des pères de la muséologie moderne, aurait pu amener à l'institution et à son premier directeur. Bien que les archives manquent pour raconter leur rencontre dans les années trente, un faisceau d'indices existe, autour du palais de Chaillot ou des affinités avec les avant-gardes artistiques qu'entretenaient les deux hommes, pour permettre d'imaginer une possible influence du muséologue sur Langlois. Il sera d'ailleurs président de la Cinémathèque française entre 1973 et 1979. La présence de Rivière dans le sillon de la Cinémathèque invite à imaginer une plus grande porosité entre les institutions patrimoniales du cinéma (cinémathèques, archives, musées du cinéma) et l'activité sociale relative au spectacle cinématographique.



L'ÉCOMUSÉOLOGIE AU SERVICE DES PATRIMOINES CINÉPHILES

Dès lors, il ne s'agit plus de considérer seulement la mise en valeur des maîtres et des chefs d'œuvre de l'histoire du médium. Il faut aussi valoriser les savoirs, les savoir-faire et les pratiques que chaque génération acquiert par son usage professionnel ou spectatoriel du cinéma. Est ici considéré comme *publics* ou *cinéphiles* toute personne qui a un rapport de près ou de loin avec le cinéma.

Trois actions patrimoniales se dégagent alors qui doivent fonctionner de concert :

- la **conservation** (et ses métiers associés : de la restauration, de l'exposition...),
- la **sauvegarde** (telle que définie par la convention pour le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'Unesco en 2003),
- le **développement**.

Cette idée du développement au service de communautés se base sur la conception d'Hugues de Varine des écomusées et s'assied sur le trio : territoire – patrimoine – communauté qu'il oppose au trio : bâtiment – collection – public. Appliquée à l'écosystème du spectacle cinématographique, on peut cependant souhaiter que les deux visions se réconcilient pour devenir complémentaires. La sauvegarde de l'infrastructure du cinéma argentique, par exemple, nécessite l'un et l'autre.

UN OBJECTIF ET 3 AXES DE VALORISATION PRIVILÉGIÉS

Le passage de la projection argentique à la projection numérique, tout comme la récente crise sanitaire, ont entraîné des bouleversements que ni l'industrie ni le marché ne peuvent contrôler. Il est nécessaire **d'encourager la coopération entre institutions patrimoniales et initiatives privées** pour soutenir une industrie culturelle centenaire porteuse de sens et de lien social. Des expériences ont été tentées autour de trois axes :

• Valoriser les pratiques professionnelles et spectatorielles par le développement

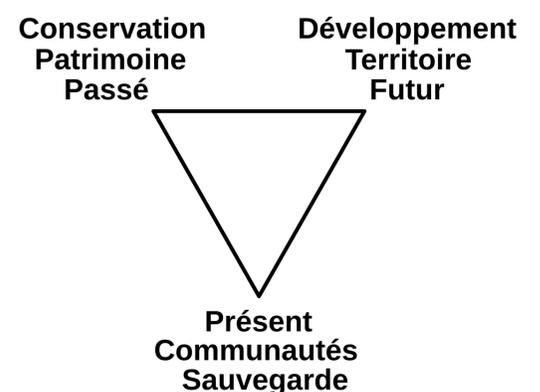
Parmi différentes missions, le groupe de travail *valorisation de la salle de cinéma et de ses publics* créé par les Cinémas Indépendants parisiens se charge de valoriser les projections argentiques des salles de l'association et de maintenir en activité l'entretien et les savoir-faire liés à la projection argentique. Est ainsi offert au public une expérience, qui se raréfie, tout comme la possibilité de voir des films pas encore numérisés.

• Valoriser la salle de cinéma

La salle parisienne Le Brady a organisé une exposition et une série d'événements à l'occasion de ses 60 ans. La reconstitution de la programmation de la salle a permis de souligner la diversité de l'expérience de la projection au fil des générations. Une base de données participative en ligne est en construction à partir des données du CNC.

• Valoriser un quartier dédié aux usages et aux sociabilités cinéphiles

Sur le site des grands boulevards parisiens, une *série d'événements* a été imaginée pour raconter l'histoire du cinéma de ses origines à nos jours à partir de la reconstitution des séances d'époque sur les lieux-mêmes où elles ont eu lieu avec leurs appareils d'origines. Un événement équivalent est à l'étude sur le quartier Centre-sud à Montréal avec la participation de l'Écomusée du fier monde et de la Cinémathèque québécoise.



Bibliographie indicative :

- BECKER Howard S., Les mondes de l'art, Paris, Flammarion, 2010.
- PAÏNI Dominique, Conserver, montrer, Yellow Now, 1992.
- SAILLANT Francine, KILANI Mondher et GRAEZER BIDEAU Florence, Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique, Liber, 2011.
- UNESCO, « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », 2003.
- DE VARINE Hugues, L'écomusée singulier et pluriel, Paris, L'Harmattan, 2017.

Crédit photographique :

- André Malraux, Roger Pic, 1974 / BNF - Gallica
- Georges-Henri Rivière, Françoise Tribondeau, 1983 / Archives du Musée du Plâtre.
- Henri Langlois, circa 1972-77 par Ewa Rudling
- Affiche *Le Brady : 60 ans de projections*, 2016, Ruppert & Mulot

